

Lucien FOURMENT

Par : Jean-Yves Bonnard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
 - Nom : FOURMENT
 - Prénom(s) : Lucien
- Etat civil
 - Date de naissance : 26/04/1921
 - Ville de naissance : Fourchambault
 - Département de naissance : Nièvre
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - soudeur
 - Date de décès : 05/03/1969
 - Lieu de décès : Creil (Oise)
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - FTP détachement Valmy
 - Date d'engagement : 01/03/1942
 - Département(s) de résistance : Oise
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 29/09/1942
 - Lieu d'arrestation : Montataire
 - Département d'arrestation : Oise
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Amiens

- Date de condamnation : 27/03/1943
- Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 3 ans
- Parcours carcéral :
 - Senlis
 - Amiens
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 18/12/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2764
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 4
 - Groupe de combat : Vergne
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 12 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73461
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach

Biographie

Né le 26 avril 1921 à Fourchambault (Nièvre), il est le fils de Céleste Joséphine Fourment. Le 1er octobre 1940, il entre comme ouvrier dans l'entreprise Vandewalle au Pont de Laversines (Oise). En mai 1941, il rejoint la Résistance communiste du bassin creillois alors organisée par Marcel Deneux et fait partie d'un triangle avec [Ernest Biette](#) et [Désiré Jésus](#).

Trois mois plus tard, il entre comme ouvrier spécialisé dans les Établissements Brissonneau et Lotz, n°10 rue Louis-Blanc à Montataire (Oise). Il exerce alors la profession de monteur et est domicilié au n°121 rue Jean-Jaurès à Montataire. Le 31 mai 1941, il épouse Henriette Lucienne Vaillant, qui lui donne une fille.

Lucien Fourment aurait participé au déraillement d'une locomotive à Saint-Leu-d'Esserent en mars 1942. Il est nommé chef d'un groupe de neuf hommes à Montataire le 1er juin 1942 et devient sergent FTPF dans le détachement Valmy. Il aurait participé à un sabotage aux Forges du Nord-Est à Montataire en juillet 1942 et à la distribution de tracts à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Valmy le 20 septembre 1942.

À la suite de cette distribution massive de tracts communistes dans le Creillois, la police française mène l'enquête. Lucien Fourment est arrêté le 29 septembre aux Établissements Brissonneau et est conduit au commissariat de police de Creil (Oise). Il est ensuite interrogé et brutalisé dans les sous-sols de la mairie de Creil. Lucien Fourment reconnaît avoir accepté d'entrer dans la composition d'un triangle, a versé des cotisations au parti communiste et répandu des tracts. Il est écroué à la maison d'arrêt de Senlis le 5 octobre suivant pour propagande communiste, le même jour qu'Ernest Biette (arrêté le 27) et Désiré Jésus (arrêté le 28).

Transféré le 17 mars 1943 à la prison d'Amiens en vue de son procès, il est condamné par la section spéciale de la Cour d'appel d'Amiens du 27 mars 1943 à trois ans d'emprisonnement et 1200 Frs d'amende pour infraction à la loi du 26 septembre 1939.

Incarcéré à Amiens, il est déplacé le 12 décembre 1943 à la Centrale d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) où il est écroué (n°27320) le 18. Il participe à la tentative d'évasion collective du 19 février 1944.

Remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, il est transféré le 6 juin 1944 au camp de Royallieu à Compiègne. Déporté le 18 juin 1944, il arrive deux jours plus tard au camp de Dachau (n°73461) puis affecté au commando d'Allach jusqu'au 30 mai 1945, date de sa libération par les Américains. Il est rapatrié le 1er juin 1945 par le centre de Mulhouse puis accueilli à l'hôtel Lutetia à Paris.

Durant sa période de détention, sa condamnation est amnistie par les ordonnances du CFLN du 1er juillet 1943 et du GPRF du 9 août 1944.

Domicilié au n°122 rue Jean-Jaurès à Montataire il exerce la profession de tuyautier ajusteur mais doit cesser son activité consécutivement à sa déportation. Il élit domicile au n°30 rue Abel-Lancelot à Montataire (1959).

Il obtient la carte de Déporté Interné Résistant (D.I.R. n°100 331 805) par décision ministérielle du 21 janvier 1959.

Lucien Fourment décède le 5 mars 1969 à Creil (Oise).